



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine  
Ce document n'a pas de valeur officielle.

## ORDRE DU JOUR<sup>i</sup>

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2022, 8 H 30 CENTRE CULTUREL LAURENT G-BELLEY

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. EMBAUCHE – Directeur du Service des travaux publics et infrastructures – M. Francis Bastien
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

---

<sup>i</sup> L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être  **sujet à changement**  avant ou lors de la séance.